

Les partenaires de l'accueil de la petite enfance seront également à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Pour des informations sur les aides liées à l'embauche d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile.

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Le service responsable de l'agrément des assistantes maternelles vous apportera des informations sur les modalités d'agrément et le suivi des assistantes maternelles.

LA FÉDÉRATION DES PARTICULIERS EMPLOYEURS

Cet organisme délivre des informations administratives liées au contrat de travail des assistantes maternelles et des gardes à domicile.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Pour des informations sur toutes les actions en direction des familles (accueils collectifs, réunions pédagogiques...)



PLUS D'INFOS
Au relais Petite Enfance
03 84 54 24 09
ram@mairie-belfort.fr

À la direction de la Petite Enfance
03 84 54 25 22



Plus d'infos sur belfort.fr

Faire garder son enfant à Belfort

Rencontrez
des professionnels
de la Petite Enfance
au FORUM

samedi
4 mars
2023

9 h > 12 h 15
Salle des fêtes
de Belfort

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant de 0 à 3 ans ?

Pour vous accompagner dans votre recherche et répondre à vos interrogations, la Ville de Belfort et ses partenaires vous proposent de rencontrer tous les acteurs de la petite enfance présents sur la commune.



Les accueils collectifs

Ce sont les multi-accueils municipaux, associatifs, les micro-crèches, crèches d'entreprise et les haltes-garderies. Ces espaces d'accueil proposent un mode de garde à temps plein comme à temps partiel, des accueils réguliers mais également occasionnels. Des professionnels de la petite enfance veillent à l'épanouissement de votre enfant au sein du groupe tout en respectant le rythme de chacun.



Les assistantes maternelles agréées

Elles accueillent les enfants à leur domicile dans un cadre familial, sur un temps d'accueil défini. Elles s'adaptent au rythme de chaque enfant.

Certaines d'entre elles se regroupent parfois pour travailler en Maison d'Assistants Maternelles (MAM). Elles peuvent également participer à des ateliers collectifs mis en place par le relais Petite Enfance.

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)



Ils permettent aux parents de rencontrer d'autres parents et d'échanger avec des professionnels de l'éducation, ainsi que d'expérimenter avec leurs enfants de nouvelles activités.

Les LAEP peuvent être une première étape de socialisation avant un accueil chez une assistante maternelle, dans un multi-accueil etc.

Les gardes à domicile

Ce sont des professionnels rémunérés par les parents ou une entreprise qui interviennent directement au domicile de la famille et s'occupent de l'enfant, qui reste dans un environnement familial.



Nos partenaires présents :



Une autre idée de la garde à la maison